

MÉMOCARINA VACANCES

PARENTS ET PARTICIPANTS



SOMMAIRE

Edito	p.3
Notions	p. 6
Conditions de participation	p. 7
Symptômes	p. 7
Groupes à risque	p. 8
Fiche santé et déclaration	p. 8
Vie de groupe.....	p. 9
Principe de la bulle	p.9
Activités extérieures	p. 10
Règles d'hygiène	p. 10
Organisation pratique	p. 12
Départs/retour – accueil	p. 12
Sieste et respect du rythme	p. 12
Repas et collations	p. 12
Registre de présences	p. 12
Encadrement.....	p. 13
Annexes	p. 14 et suivantes
Déclaration sur l'honneur	p. 14
Liste des groupes à risque	p. 15

ÉDITO

Chers parents,

Chers participants,

5, 4, 3, 2, 1 On y est, enfin ! L'été 2021 d'Ocarina est lancé. Quel plaisir, quel soulagement, mais aussi quel chamboulement !

Dans ces quelques pages, nous avons souhaité vous expliquer comment cet été, encore un peu particulier, va se dérouler, pour vous, pour vos enfants mais aussi pour nos animateurs volontaires et nos permanents. Ensemble, sereinement, nous allons pouvoir profiter des plaines et des séjours préparés et construits par nos volontaires. Bien entendu, comme tous les ans, le programme de 2021 a été pensé avec ce petit grain de folie si caractéristique à notre mouvement.

Vous le savez, à Ocarina, l'accueil de tous est un véritable point d'attention. Nous souhaitons que le plus grand nombre d'enfants puisse participer à nos activités afin de profiter de temps de loisir, de jeu, de détente, dans un cadre bienveillant, épanouissant et un univers « made in Ocarina ».

Toutefois, en raison de la situation due au COVID-19, nous avons dû réadapter nos structures d'accueil et nous adapter aux différentes mesures, notamment dans les conditions de participation à nos activités. Le gouvernement a en effet validé plusieurs protocoles pour les activités de jeunes et, en tant qu'Organisation de Jeunesse responsable, nous nous appliquerons dans leur mise en œuvre. Nous avons souhaité analyser et comprendre ces règles avec notre propre regard et notre expérience de terrain, afin que le bien-être de tous soit assuré.

Nous comptons sur vous pour apporter une attention toute particulière à la lecture de ces quelques pages. N'hésitez pas à partager et échanger avec vos enfants à propos de ces mesures. Nos animateurs prendront évidemment le temps avec leurs groupes d'expliquer et de discuter des règles pratiques dans leurs activités. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous joindre, nos équipes sont disponibles.

Célestine Lecocq, Secrétaire Générale d'Ocarina



ACCUEIL



dans les plaines d'Ocarina

Le 1er jour de plaine arrive, et vous vous demandez comment cela va se passer concrètement...
Voici les quelques grandes étapes récapitulées de ce que vos enfants vont vivre.

1

J'ai renvoyé ma **fiche santé**



2

J'arrive le premier jour de la plaine

- Avec ma déclaration sur l'honneur
- Mes parents portent un masque et restent à l'extérieur et à 1,5m des animateurs
- Mes animateurs portent un masque



3

Je commence la journée d'animations

- Je me lave les mains
- Mes animateurs enlèvent leur masque



4

Je dîne

- Je me lave les mains avant et après



5

Je reprends les animations

- Je m'amuse !



6

Mes parents viennent me chercher

- Mes animateurs remettent leur masque pour accueillir les parents
- Mes parents portent un masque et restent à l'extérieur et à 1,5m des animateurs
- Je dis au revoir de loin – sans bisou – et j'ai hâte de revenir



ACCUEIL



dans les séjours d'Ocarina

Le jour du grand départ arrive,
et vous vous demandez comment cela va se passer concrètement...
Voici les quelques grandes étapes récapitulées de ce que vos enfants vont vivre (qu'ils partent
en séjour avec un car ou que vous alliez les déposer directement à l'endroit du séjour).

1

J'ai renvoyé ma **fiche santé**



2

J'arrive le premier jour du départ

- Avec ma déclaration sur l'honneur
- Mes parents me déposent devant le car ou à l'endroit du séjour, ils portent un masque et restent à l'extérieur et à 1,5m des animateurs
- Mes animateurs portent un masque

3

Le car démarre

- Mes animateurs enlèvent leur masque
- Je fais connaissance avec mes copains
- Je profite de mon séjour et respecte les règles d'hygiène expliquées par mes animateurs



4

Mes parents viennent me chercher

- Mes animateurs remettent leur masque pour accueillir les parents
- Mes parents portent un masque et restent à l'extérieur et à 1,5m des animateurs
- Je dis au revoir de loin – sans bisou – et j'ai hâte de revenir !



NOTIONS

Dans cette partie, nous définissons les termes de vocabulaire utilisés tout au long du document afin d'en faciliter la compréhension.



BULLE DE CONTACT

Les participants et l'équipe d'encadrement constituent une bulle de contact. Une bulle de contact est constituée de 100 personnes au maximum.

Plusieurs bulles de contact peuvent coexister sur un même site mais elles ne peuvent pas se mélanger entre elles. Pour les activités non résidentielles, un participant peut faire partie de plusieurs bulles au cours d'une même journée (ex. accueil du matin et du soir).

Plusieurs bulles de contact peuvent utiliser un même local mais pas simultanément et celui-ci devra être nettoyé et aéré entre deux usages.



PARTICIPANTS

Il s'agit des enfants et des jeunes qui participent à l'activité.



EQUIPE D'ENCADREMENT / ENCADRANTS

Il s'agit des personnes liées directement à l'encadrement des enfants et à l'organisation des activités (animateur, coordinateur, accueillant, responsable de projet...). Elles font partie de la bulle de contact.



EQUIPE LOGISTIQUE / ACCOMPAGNANTS

Il s'agit des personnes attachées à l'entretien des locaux et du matériel, à la préparation des repas, ... Pour les activités non résidentielles, elles sont considérées comme des personnes extérieures sauf si elles partagent des moments de vie avec les participants.



PERSONNE EXTÉRIEURE

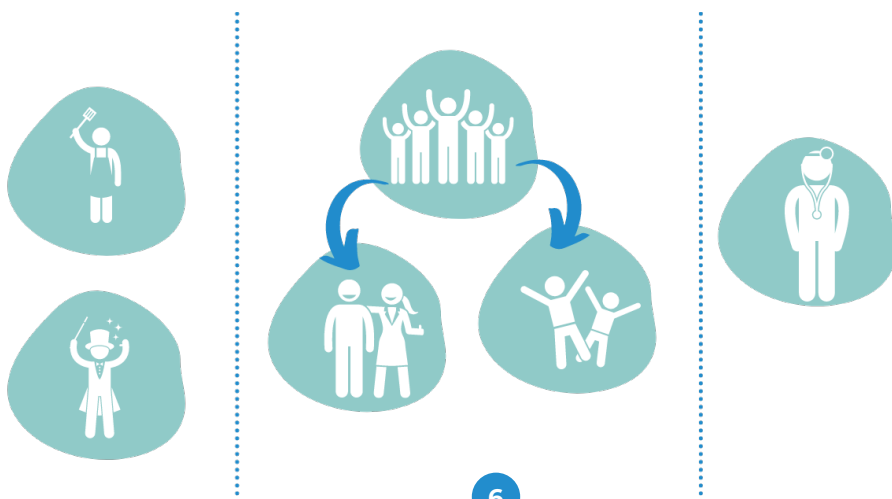
Il s'agit de toute personne qui ne fait pas partie de la bulle de contact comme par exemple les chauffeurs, les livreurs, les personnes extérieures qui viennent faire une animation ponctuelles, les personnes chargées de la maintenance des bâtiments...



RÉFÉRENT MÉDICAL

Il s'agit de l'entité médicale (médecin, groupement de médecins, maison médicale...) identifiée par l'opérateur (ici Ocarina) pour chaque site d'activité. Le référent médical est une personne extérieure, appelable, qui ne fait pas partie de la bulle de contact.

Le référent médical peut apporter conseil et soutien dans la gestion générale de la santé (prévention) avant et pendant l'activité. C'est à lui que l'on fera appel pour le diagnostic et le traitement des malades hors COVID-19 ou des petits accidents ne nécessitant pas une hospitalisation durant l'activité.



CONDITIONS DE PARTICIPATION

Comme précisé dans l'édito, nous souhaitons que le plus grand nombre d'enfants puisse participer à nos activités. Mais nous avons dû réadapter nos structures d'accueil et nous adapter aux différentes mesures, notamment dans les conditions de participation à nos activités.

Présence de symptômes¹

Un enfant ou un jeune de moins de 18 ans doit rester à domicile et ne peut pas fréquenter l'activité s'il est malade ou présente des symptômes liés au COVID-19 :

Au moins un des symptômes majeurs suivants d'apparition aiguë, sans autre cause évidente :

-  fièvre ($\geq 38^{\circ}\text{C}$);
-  toux importante;
-  difficultés respiratoires (en dehors d'une crise d'asthme);
-  douleur thoracique sans avoir reçu de coup ou de traumatisme;
-  perte de l'odorat ou du goût ;

OU - au moins deux des symptômes mineurs suivants, sans autre cause évidente :

-  douleurs musculaires ;
-  fatigue inhabituelle pour l'activité ;
-  nez qui coule (! si enfant allergique connu : éternuements, nez qui coule ou yeux rouges/qui chatouillent sont plutôt un signe d'allergie) ;
-  maux de gorge ;
-  maux de tête ;
-  perte franche d'appétit ;
-  diarrhée aqueuse sans vomissement.

OU - une aggravation de symptômes respiratoires connus (asthme par exemple), sans autre cause évidente.

Participants COVID-19 avant l'activité

Un participant COVID-19 confirmé ou possible, présentant des symptômes légers, sans hospitalisation peut participer à l'activité minimum 10 jours après le début des symptômes, à condition qu'il n'ait pas eu de fièvre au cours des 3 derniers jours ET qu'il ait également montré une amélioration considérable des symptômes.

Chez un adulte ou un jeune de plus de 18 ans

Un cas possible de COVID-19 reprend la même définition que pour les moins de 18 ans, mais la fièvre doit être accompagnée au moins d'un autre symptôme majeur ou mineur.

Les personnes (participants et encadrants) COVID-19 confirmées ou possibles, présentant des symptômes légers, sans hospitalisation peuvent participer à l'activité minimum 10 jours après le début des symptômes, à condition qu'elles n'aient pas eu de fièvre au cours des 3 derniers jours ET qu'elles aient également montré une amélioration considérable des symptômes.

Les personnes (participants de plus de 6 ans et encadrants) vivant sous le même toit qu'une personne atteinte du COVID-19 doivent rester en quarantaine à la maison pendant 10 jours et sont également testées. Il n'est pas recommandé de tester les participants en dessous de 6 ans qui sont identifiés comme contact étroit au sein de leur famille.

Pour les participants ou les encadrants ayant été hospitalisés en raison d'une des formes majeures de COVID-19, la durée de l'isolement au domicile suite à la sortie d'hospitalisation et donc la date possible de retour en collectivité (école de devoirs ; accueil extrascolaire ; animation de la bibliothèque ; activités du CEC, du centre de jeunes ou de l'organisation de jeunesse ; etc.) sera déterminée par le médecin traitant.

Tout participant à une activité d'Ocarina devra nous faire parvenir, au plus tard le premier jour de l'activité, une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne présente pas de symptômes du COVID-19 et qu'il n'en a pas présenté durant les 5 jours précédant l'activité (voir point ci-dessous : fiche santé et déclaration sur l'honneur).

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Groupes à risque

Pour permettre un accueil et un encadrement de qualité, nous veillons à ce que chaque enfant, chaque jeune et chaque animateur puisse s'amuser et s'épanouir au sein de nos activités. Notre objectif est de pouvoir accueillir et faire profiter un maximum d'enfants et de jeunes. Toutefois, il importe de protéger certains groupes.

Qu'est-ce qu'un groupe à risque ?

Si votre enfant est diabétique, présente des maladies cardiaques, pulmonaires ou rénales et des enfants dont le système immunitaire est affaibli, il fait partie d'un groupe à risques. En annexe, vous trouverez la liste des groupes à risque en pédiatrie.

Si votre enfant fait partie d'un groupe à risque, vous avez la responsabilité (en tant que parent ou tuteur) de le signaler dans la fiche santé et d'indiquer si la maladie est maîtrisée (ex. par traitement médicamenteux). De plus, un **certificat médical autorisant la participation** nous sera transmis au plus tard au premier jour de l'activité.



Certificat médical obligatoire.

Fiche santé et déclaration sur l'honneur

Afin de pouvoir accueillir un participant ou un animateur dans de bonnes conditions et pouvoir garantir le bien-être et la santé du participant et du groupe, **le participant ne pourra participer à l'activité que s'il nous fournit, dans les temps, une fiche santé dûment complétée et une déclaration sur l'honneur.** Aucune dérogation ne sera autorisée. Un participant n'ayant pas fourni dans les temps ces deux documents ne pourra pas participer à l'activité et devra rentrer chez lui.

La fiche santé

C'est un document essentiel pour l'accueil de chacun. Elle nous permet d'offrir une animation de qualité et adaptée à votre enfant (à sa santé, ses rythmes et ses besoins), nous vous demandons donc de la remplir soigneusement. N'hésitez pas à annexer un feuillet complémentaire ou à nous contacter pour nous donner de plus amples informations.

En ce qui concerne notre public AniJHan¹, la fiche santé nous permet d'apprendre à connaître l'enfant dans sa globalité. La régionale organisatrice du séjour ou de la plaine prendra de plus contact avec les parents ou le référent de l'enfant inscrit.

Ce document est à renvoyer obligatoirement dans les 8 jours qui suivent l'inscription. Par ailleurs, vous êtes tenu de nous tenir informés de l'évolution de l'état de santé de votre enfant entre son inscription et le départ en séjour/plaine.

S'il y a un changement, toute modification devra être notifiée par écrit, par le biais d'une nouvelle fiche santé.

La fiche santé est disponible sur notre site : <https://ocarina.be/documents-utiles/>

La déclaration sur l'honneur

Tout participant à une activité d'Ocarina devra nous faire parvenir, au plus tard le premier jour de l'activité, une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne présente pas de symptômes du COVID-19 et qu'il n'en a pas présenté durant les 5 jours précédant l'activité (voir point ci-dessus : fiche santé et déclaration sur l'honneur). Il s'agit d'un document spécialement créé dans le cadre de la crise sanitaire que nous traversons.

Ce document est à nous remettre le premier jour de l'activité. Il est en annexe de ce document et disponible sur notre site : <https://ocarina.be/documents-utiles/>.



Fiche santé et déclaration sur l'honneur obligatoires.

¹AniJHan : Animation de Jeunes porteurs de Handicap

VIE DE GROUPE

Le COVID-19 nous impose de respecter certaines précautions nécessaires à la sécurité de nos animateurs et nos jeunes animés. Nous avons donc dû réadapter nos structures d'accueil, réduire les groupes, avons prévu des masques et du gel en cas de besoin et mis en place une série de règles d'hygiène.... Toutes ces mesures n'ont toutefois pas changé notre façon d'animer ni nos valeurs ! Cette année encore, et peut-être plus que jamais, nous sommes fiers de nos animateurs qui s'investissent pour concocter des animations « made in Ocarina », où la qualité reste la priorité absolue et où l'épanouissement et la folie priment. La crise sanitaire mais aussi humaine que nous vivons ne fait que renforcer notre volonté d'accueillir les enfants et les jeunes dans un cadre bienveillant et de qualité. Pour garantir cet encadrement, les animateurs et coordinateurs qui sont sur le terrain sont accompagnés et soutenus quotidiennement par des permanents régionaux.



PRINCIPE DE LA BULLE

Pour respecter les normes dans la mise en place d'activités cet été Ocarina organisera ses activités sous forme de bulle de 100 personnes. Tant dans nos séjours que dans nos plaines, nos animateurs veilleront à maximiser les animations à l'extérieur/dehors, car elles permettent de diminuer les risques de propagation et aussi de faire découvrir à l'enfant son environnement.

Dans le cadre des plaines, chaque lieu pourra accueillir une ou plusieurs bulles distinctes de 100 personnes maximum. Chaque bulle sera composée d'enfants et de leurs animateurs. Elle ne changera pas durant la semaine. S'il existe plusieurs bulles sur un même lieu, celles-ci ne se rencontreront pas. Chaque journée d'animation se vivra au sein de l'infrastructure de plaine. Les contacts avec l'extérieur seront limités au strict minimum. Ces contacts avec l'extérieur (ex : livraison de collation, visite de permanents pour s'assurer que tout va bien,...) seront accompagnés des gestes barrières nécessaires et du port du masque.

LIMITATION DES ACTIVITÉS EXTERNES

Pour garantir la sécurité de tous et le respect des recommandations gouvernementales, nous veillerons à ne pas envisager des déplacements inutiles hors de la bulle. Certaines excursions ou activités extérieures seront donc bien organisées si elles apportent une plus-value au temps d'animation. Celles-ci auront été préparées avec soin pour éviter que nos groupes se retrouvent dans des endroits trop fréquentés. Nos animateurs veilleront à faire respecter de cadre sanitaire du lieu qui les accueille.

Certains séjours se vivent avec des thématiques spécifiques et bénéficient d'activités externes. Pour ceux-ci, les échanges avec des personnes externes à la bulle se feront toujours à 1,5m de distance et avec le port du masque.

Cet été Ocarina a choisi de ne pas organiser de moment festif en fin de plaine et de séjour afin d'éviter toute imprudence. Nos animateurs ne manqueront pas de créativité pour vous donner des nouvelles et vous faire parvenir un peu de ce que votre enfant a vécu durant sa plaine ou son séjour.

Dans le cadre de nos séjours le groupe qui partira, composé des enfants et de leurs animateurs, se composera de maximum 100 personnes. Cette bulle de 100 personnes vivra en autonomie durant le séjour. Dans le cadre de certains séjours, certaines activités seront adaptées pour respecter cette bulle. Les contacts avec l'extérieur seront limités au strict minimum. Si ceux-ci doivent avoir lieu ils seront accompagnés des gestes barrières nécessaires.

VIE DE GROUPE

Les règles d'hygiène permettent de diminuer fortement les risques de transmission du Coronavirus, voilà pourquoi, à Ocarina, nous mettons tout en œuvre pour les appliquer, dans le respect et le bien-être de chacun.

LES GESTES BARRIÈRE



Le port du masque pour les +13 ans et les animateurs lors de contacts avec des personnes extérieures à la bulle, si la distanciation physique ne peut pas être respectée. Sachant que tout contact avec des personnes extérieures sera limité au strict nécessaire. Chaque participant de 13 ans et + devra venir avec deux masques à son nom pour toute la durée de l'activité. Ces masques seront désinfectés tous les jours par l'équipe d'Ocarina s'ils ont été utilisés. Au sein de la bulle, le port du masque n'est pas nécessaire.

Le lavage des mains régulier, à l'eau et au savon. Le gel hydroalcoolique ne servant que lorsqu'il n'y a pas la possibilité de se laver les mains ou avant et après les soins aux participants (soin des plaies, bosses et bobos). Ce gel est à destination unique des animateurs.

Le lavage des mains doit être régulier et est obligatoire :

- ★ Avant et après chaque activité
- ★ Avant et après le passage aux toilettes
- ★ Avant et après chaque repas

La distanciation physique de 1m50, à respecter entre des membres de deux bulles différentes ou lors du contact avec des personnes extérieures. Au sein de la bulle, il n'y a pas de distanciation sociale sauf si les animateurs ne font pas de résidentiel, ils doivent dès lors garder une distance d'1,5m entre eux.

Chaque participant sera attentif à tousser ou éternuer dans son coude et utilisera des mouchoirs à usage unique et les jettera dans une poubelle fermée.

Autant que possible, il faut éviter de se toucher le visage avec les mains (bouche, nez, yeux).

NETTOYAGE ET AÉRATION



Afin de diminuer la transmission du virus, nous veillons à ce que chaque local soit aéré et nettoyé régulièrement en suivant quelques règles :

L'aération de chacun des locaux se fera au minimum trois fois par jour durant 15 minutes. De plus, les locaux d'activités, de siestes et les chambres seront, dans la mesure du possible, aérés avant et après le passage des enfants et des jeunes. Si un local est utilisé par une autre bulle, il sera également aéré et nettoyé avant et après le passage de la bulle.

Le nettoyage complet des locaux (lieux de vie, sanitaires et lieux de couchage) et des surfaces de contact aura lieu une fois par jour selon les prescriptions de l'ONE. Si une autre bulle de participants devait utiliser les locaux avant la bulle de votre enfant, ceux-ci seront entièrement nettoyés avant l'arrivée des participants. Deux bulles ne peuvent jamais être dans un local en même temps.

Le matériel restera autant que possible dans la bulle. Si le matériel passe néanmoins d'une bulle à l'autre, les surfaces de contact seront désinfectées. En cas d'utilisation du matériel provenant de personnes extérieures, Ocarina veillera à ce qu'il soit proposé et/ou livré dans le respect des mesures d'hygiène.

- 1 Port du masque
- 2 Lavage des mains
- 3 Distance
- 4 Eternuer dans son coude
- 5 Ne pas se toucher le visage

VIE DE GROUPE

GESTION DE SOINS

Une attention particulière est accordée à la gestion des soins lors de l'activité. Les animateurs sont formés et outillés pour réagir en cas de bosses et bobos. A cet effet, un local d'infirmier est présent dans chaque lieu d'activité, avec, en son sein, une boîte de pharmacie complète et validée par la Direction médicale de la Mutualité chrétienne.



Un membre de l'équipe d'animateurs est en charge de la bonne tenue de ce local, d'administrer les soins et de compléter le document de suivis de soins.

La Fiche santé est un élément essentiel pour la bonne prise en charge de votre enfant. C'est sur cette base que le responsable organisera les soins mais également tout l'accueil et l'adaptation de l'activité.

Dans le cadre de la crise COVID-19, l'animateur en charge de la gestion des soins sera également la personne référente en cas de suspicion d'une contamination au COVID-19. Si un enfant présente des symptômes, il l'accompagnera durant tout le processus.

MASQUE ET GEL HYDROALCOOLIQUE

Les soins (plaies, bosses et bobos) sont dispensés après lavage des mains ou utilisation du gel hydroalcoolique et éventuellement avec des gants. Le port du masque est obligatoire lors des soins.



MÉDECIN RÉFÉRENT

Pour toute activité Ocarina, un médecin référent proche du lieu d'activité aura été préalablement contacté. Un accord sera passé entre le staff d'animation et le médecin afin de pouvoir réagir rapidement en cas de suspicion COVID-19. Par ailleurs, il peut apporter conseil et soutien dans la gestion générale de la santé (prévention) avant et pendant l'activité. C'est à lui que l'on fera appel pour le diagnostic et le traitement des malades hors COVID-19 ou des petits accidents ne nécessitant pas une hospitalisation durant l'activité.



PROCÉDURE D'URGENCE

Si un enfant manifeste des signes cliniques liés au COVID-19, il reste à la maison et contacte son médecin traitant. Si les symptômes apparaissent en cours d'activités, un parent vient le chercher le plus rapidement possible. En attendant, il restera avec un adulte « en isolement », dans un local aéré prévu à cet effet. Tout cela sera organisé de manière douce, sûre et adaptée aux enfants.

C'est le responsable de la gestion des soins qui s'occupe de l'enfant en attendant son départ. Le local « d'isolement » est nettoyé et désinfecté entre chaque occupation.

ORGANISATION PRATIQUE

DÉPARTS/RETOURS – ACCUEIL (PLAINES/ SÉJOURS)

Afin de garantir un accueil en toute sécurité à nos participants, nous demandons à ce que la personne chargée d'emmener l'enfant :

- ✋ Soit non accompagnée ;
- ✋ Ne présente aucun symptôme de COVID-19 ;
- ✋ Porte un masque ;
- ✋ Respecte les mesures de distanciation physique entre elle et les autres accompagnateurs mais aussi avec les animateurs.

Cette personne ainsi que le participant seront accueillis par un animateur à un endroit spécifique, à l'extérieur de l'infrastructure. Notre priorité est d'accueillir chaque participant tout en garantissant la sécurité de tous, le temps d'échange sera donc au maximum limité à l'essentiel. Les animateurs porteront également un masque et du gel hydroalcoolique sera à disposition de tous.

N'hésitez pas à rassurer votre enfant, une fois l'accueil terminé, les animateurs ne porteront plus leur masque.

Concernant les transports en car lors de nos séjours, ceux-ci sont autorisés. Le transport de car est un simple déplacement de la bulle et implique uniquement le port du masque du chauffeur.

SIESTES ET RESPECT DU RYTHME

Le respect du rythme de chacun est une balise importante au sein d'Ocarina. Nos animateurs veilleront à ce que chaque participant respecte son rythme et puisse se reposer. Cette attention passe tant par un programme d'activités adapté que par la gestion de la sieste pour les plus jeunes.

Un local de sieste sera prévu, où chaque enfant a sa couchette attribuée pour toute la semaine. En plaine, chaque parent amènera un couvre-lit, le doudou, l'oreiller pour faciliter le repos de l'enfant.

REPAS ET COLLATION

Les repas et collations seront apportés par l'enfant et seront pris au sein de la bulle. Pour les plaines où une collation et/ou un repas chaud sont prévus, ce service est bien maintenu et sera apporté avec toutes les règles d'hygiène en vigueur.

L'idéal est que chaque groupe de vie au sein d'une bulle mange dans son local ou à l'extérieur si le temps le permet, dans le respect des règles sanitaires. Si les enfants mangent dans leur local, le nettoyage des tables sera nécessaire avant et après le repas. Le lavage des mains avant et après le repas est indispensable.

Le mouvement s'intègre dans une dynamique zéro déchet et nos animateurs ont à cœur de mettre en place des gestes et des actions respectueuses de l'environnement. Dans une situation où l'hygiène est essentielle, nous vous invitons à privilégier les contenants (boîtes à tartines, Bee-wrap, boîtes à collation) et gourdes (qui seront remplies durant la journée) réutilisables.

REGISTRE DE PRÉSENCES

Le coordinateur du séjour ou de la plaine tiendra un registre de présences qui lui sera fourni par Ocarina. Ce registre mentionnera les coordonnées des participants et des encadrants.

Le coordinateur tiendra également un registre reprenant les coordonnées des contacts extérieurs tels que les fournisseurs, chauffeurs, animateurs externes... Ce registre sera mis à jour quotidiennement afin qu'il reflète toutes les personnes qui sont entrées en contact avec la bulle.

Ces registres seront évidemment confidentiels et l'exploitation des données est exclusivement réservée aux instances de traçage compétentes.

Dans le cadre de nos activités, dans le contexte de la crise du COVID-19, ces documents seront conservés 1 année après l'activité (Ce délai peut être prolongé dans le cas d'une ouverture de dossier) et mis à disposition du dispositif de traçage si un cas COVID-19 devait se déclarer au sein de l'activité.

ENCADREMENT

Nos volontaires soumis aux mêmes règles

Les mesures prises dans le cadre de l'accueil de vos enfants sont également prises pour et à destination de nos animateurs volontaires dans le cadre de leur action cet été. Ceux-ci seront également informés des règles mises en place, qu'elles concernent vos enfants ou l'encadrement et l'organisation des activités.

Nos volontaires : formés et au courant des procédures

Les volontaires qui encadrent les activités d'Ocarina continuent d'être formés à l'animation pour encadrer au mieux les enfants et les jeunes. Nos animateurs sont également toujours soutenus par une équipe de coordination et des professionnels d'Ocarina. En lien avec l'actualité, nos volontaires sont également informés et formés aux procédures spécifiques d'accueil et d'animation dans la gestion du virus.



à compléter par le parent/tuteur ou l'animateur de plus de 18 ans

Je soussigné(e) (Nom et prénom)

Père / Mère / Tuteur / Répondant (biffer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et prénom)

A participer à : la plaine – le séjour – la formation (biffer la mention inutile)

Qui se déroule du / / au / / à (Localité)

Je certifie que mon enfant (ou moi-même, si j'ai plus de 18 ans) :

- ☐ N'est pas considéré comme une personne à risque (voir liste¹).
- ☐ Est considéré comme une personne à risque (voir liste¹) MAIS, après avoir pris conseil auprès du médecin traitant, peut néanmoins participer à l'activité (joindre le certificat médical à la présente autorisation).

ET

- ☐ Soit :
 -  N'est pas malade ou ne présente pas un des symptômes liés au COVID-19 (voir liste ci-dessous).
 -  A été confirmé COVID-19 positif ou possible avec symptômes légers et sans hospitalisation **MAIS** l'apparition de ces symptômes date de plus de 10 jours, la fièvre n'est pas apparue depuis ces trois derniers jours **ET** une amélioration considérable des symptômes a pu être remarquée.
 -  N'a pas été en contact avec une personne positive au COVID-19 dans les 14 derniers jours, (même s'il a été testé négatif ou absence de testing, il ne peut pas participer à une activité durant 14 jours suivant ce contact).
- ☐ N'est pas en attente de résultats du test COVID-19.
- ☐ En cas de retour de l'étranger, a suivi les mesures du SPF et répond aux conditions posées par la déclaration sur l'honneur.

Je suis conscient que l'équipe d'animateurs de mon enfant met tout en œuvre pour respecter les mesures d'organisation spécifique des activités d'été liées à la crise du coronavirus. J'ai également lu le MémOcarina¹ concernant les activités d'Ocarina cet été et je suis conscient de ce qui sera mis en place par l'ASBL. Celle-ci pourra communiquer les données des participants aux instances de traçage compétentes.

Je m'engage à être joignable (24h/24) durant toute la durée de l'activité et à venir chercher mon enfant dans les 6 heures en cas de suspicion de COVID-19. J'autorise Ocarina à procéder à la réalisation d'un test par un médecin ou un centre de test après évaluation clinique d'un médecin généraliste (pour les séjours et formations, pas pour les plaines) en cas de testing sur place.

Je m'engage à consulter un médecin avec mon enfant dès que possible et endéans les 24h du retour de l'activité. Je m'engage également à communiquer les résultats à l'ASBL Ocarina dans les plus brefs délais. J'autorise l'ASBL Ocarina à communiquer les résultats des tests au responsable de l'activité.

Si mon enfant participe à une plaine, je m'engage en cas de forte suspicion de COVID-19, à aller rechercher les enfants d'une même fratrie dans leur activité respective et à en informer le responsable de l'activité (si les autres enfants participent à des activités différentes).

Considérant que l'obligation de moyens est respectée, je décharge l'ASBL Ocarina de toute responsabilité si mon enfant devait tomber malade au cours de l'activité (plaine, séjour ou formation).

Je suis conscient(e) qu'il est conseillé de laisser au moins deux jours entre deux bulles d'activité.

Date et signature du parent/tuteur/jeune de + de 18 ans

¹Disponible sur notre site internet www.ocarina.be/covid

Déclaration sur l'honneur à compléter par le parent/tuteur ou l'animateur de plus de 18 ans

Je soussigné(e) (Nom et prénom)

Père / Mère / Tuteur / Répondant (biffer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et prénom)

A participer à : la plaine – le séjour – la formation (biffer la mention inutile)

Qui se déroule du / / au / / à (Localité)

Je certifie que mon enfant (ou moi-même, si j'ai plus de 18 ans) :

- ☐ N'est pas considéré comme une personne à risque (voir liste¹).
- ☐ Est considéré comme une personne à risque (voir liste¹) MAIS, après avoir pris conseil auprès du médecin traitant, peut néanmoins participer à l'activité (joindre le certificat médical à la présente autorisation).

ET

- ☐ Soit :
 -  N'est pas malade ou ne présente pas un des symptômes liés au COVID-19 (voir liste ci-dessous).
 -  A été confirmé COVID-19 positif ou possible avec symptômes légers et sans hospitalisation **MAIS** l'apparition de ces symptômes date de plus de 10 jours, la fièvre n'est pas apparue depuis ces trois derniers jours **ET** une amélioration considérable des symptômes a pu être remarquée.
- ☐ N'est pas en attente de résultats du test COVID-19.
- ☐ En cas de retour de l'étranger, a suivi les mesures du SPF et répond aux conditions posées par la déclaration sur l'honneur.

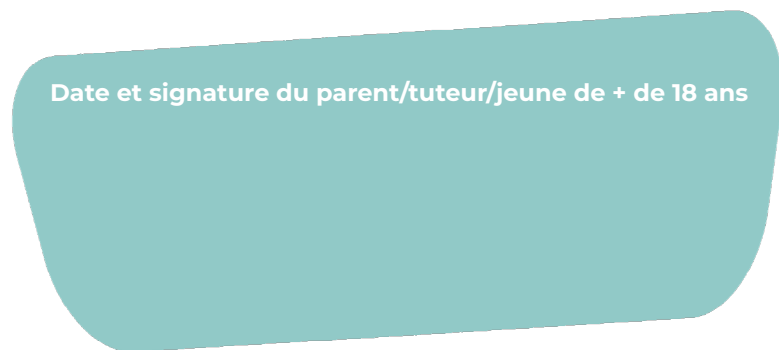
Je suis conscient que l'équipe d'animateurs de mon enfant met tout en œuvre pour respecter les mesures d'organisation spécifique des activités d'été liées à la crise du coronavirus. J'ai également lu le MémOcarina¹ concernant les activités d'Ocarina cet été et je suis conscient de ce qui sera mis en place par l'ASBL. Celle-ci pourra communiquer les données des participants aux instances de traçage compétentes.

Je m'engage à être joignable (24h/24) durant toute la durée de l'activité et à venir chercher mon enfant dans les 6 heures en cas de suspicion de COVID-19. Je m'engage à consulter un médecin avec mon enfant dès que possible et endéans les 24h du retour de l'activité. Je m'engage également à communiquer les résultats à l'ASBL Ocarina dans les plus brefs délais. J'autorise l'ASBL Ocarina à communiquer les résultats des tests au responsable de l'activité.

Si mon enfant participe à une plaine, je m'engage en cas de forte suspicion de COVID-19, à aller rechercher les enfants d'une même fratrie dans leur activité respective et à en informer le responsable de l'activité (si les autres enfants participent à des activités différentes).

Considérant que l'obligation de moyens est respectée, je décharge l'ASBL Ocarina de toute responsabilité si mon enfant devait tomber malade au cours de l'activité (plaine, séjour ou formation).

Date et signature du parent/tuteur/jeune de + de 18 ans



¹Disponible sur notre site internet www.ocarina.be/covid

Groupes à risque en pédiatrie

La liste suivante reprend les différents groupes à risques en pédiatrie. Elle s'adresse donc principalement aux participants de moins de 18 ans mais des points de la liste peuvent évidemment également concerner des participants adultes. Si le participant a plus de 18 ans et qu'il ignore s'il fait partie d'un groupe à risques, nous lui conseillons de prendre avis auprès de son médecin traitant par défaut.

Cette liste, reçue du cabinet Jeunesse, a été réalisée avec soin après consultation de diverses associations professionnelles et organisations spécialisées dans le domaine de la pédiatrie. Elle a pour objectif de servir de ligne directrice. Il est donc possible d'y déroger s'il existe un motif raisonnable, en concertation avec le médecin traitant du patient. Cette liste n'est pas exhaustive. Son application relève de la responsabilité du médecin traitant après discussion avec le patient, ses parents et/ou les soignants impliqués.

Cette liste se veut une aide à la décision d'autoriser les enfants à participer – ou non – aux activités Ocarina de cet été. Les groupes à risques identifiés sont par ailleurs identiques à ceux figurant sur la liste qui a été fournie aux écoles.

REMARQUES GÉNÉRALES

-  Il est conseillé aux enfants traités par des corticostéroïdes à haute dose, c'est-à-dire > 20mg/j de prednisolone (ou > 0,5mg/kg/j pour les enfants de < 40kg) de ne pas participer aux activités.
-  Les enfants sous traitement comprenant des médicaments immunosuppresseurs et les enfants atteints de maladies chroniques graves : à discuter avec le médecin traitant.
-  Tout comme le reste de la population et tel que demandé par le Conseil National de Sécurité, les enfants atteints d'une maladie chronique et autorisés à participer aux activités doivent suivre strictement les directives concernant les mesures d'hygiène, le respect de la distanciation sociale et le port du masque buccal (en fonction de leur âge) lorsqu'ils quittent la bulle.
-  Les personnes vivants sous le même toit que les patients à risque sont autorisées à participer aux activités.

Pour les affections de type PULMONAIRE (et MUCOVISCIDOSE) :

Ne peuvent pas participer aux activités (sauf exception cfr préambule) :

-  Les patients atteints de mucoviscidose ou les patients ayant des bronchiectasies non liées à la mucoviscidose, et dont la maladie n'est pas sous contrôle (c'est-à-dire VEMS-1 < 60 %, dégradation rapide, > 3 exacerbations par an, dépendance à une oxygénothérapie)

-  Les enfants sous traitement d'entretien avec de corticostéroïdes à haute dose (voir REMARQUES GÉNÉRALES)
-  L'asthme sévère non contrôlé ayant besoin de stéroïdes oraux et/ou de produits biologiques
-  Les enfants soumis à une oxygénothérapie chronique et/ou à une ventilation (non) invasive
-  Les enfants présentant des anomalies congénitales des voies aériennes ou des poumons n'étant pas contrôlées.

En ce qui concerne les TROUBLES IMMUNITAIRES PRIMAIRES :

Ne peuvent participer aux activités (sauf exception cfr préambule) :

-  Les enfants ayant un déficit immunitaire combiné sévère, c'est-à-dire un (S)CID ou une lymphopénie sévère (CD4 < 200)
-  Les enfants ayant un déficit immunitaire et une insuffisance respiratoire sévère (voir pneumologie)
-  Les enfants immunodéficients qui doivent recevoir ou qui ont bénéficié d'une greffe de cellules souches ou d'une thérapie génique il y a moins d'un an, ou plus selon la durée de l'immunosuppression.
-  Les autres déficits immunitaires, à savoir la maladie granulomateuse chronique (CGD), la lymphohistiocytose hémophagocytaire familiale (HLH), les maladies congénitales auto-inflammatoires (sauf FMF), le syndrome de Down avec un déficit immunitaire, les déficits immunitaires avec dysrégulation immunitaire active* (LRBA, NFKB1, NFKB2, STAT3 GOF, IRAK4, MyD88, STAT2...).
-  Tous les patients ayant un déficit immunitaire pour lesquels le médecin traitant a requis de ne pas aller à l'école ou au travail.

* C'est-à-dire une poussée auto-immune ou auto-inflammatoire au cours de l'année écoulée ou un traitement par immunosuppresseurs récemment débuté.

Pour les affections de type CARDIOLOGIQUE :

Ne peuvent pas participer aux activités (sauf exception cfr préambule) :

-  En cas d'hypertension pulmonaire
-  Après transplantation cardiaque
-  En cas d'insuffisance cardiaque grave

Groupes à risque en pédiatrie

Pour les affections de type ENDOCRINOLOGIQUE :

Peuvent participer aux activités :

-  Les enfants diabétiques
-  Les enfants sous thérapie de substitution surrénalienne (hyperplasie congénitale des surrénales, insuffisance surrénalienne).

Pour les affections de type NEPHROLOGIQUE :

Ne peuvent pas participer aux activités (sauf exception cfr préambule) :

-  Les enfants recevant des corticostéroïdes à haute dose (voir REMARQUES GÉNÉRALES)
-  Les enfants qui ont reçu du rituximab ou de l'eculizumab au cours des 6 dernières semaines ou qui devraient recevoir ce traitement dans les semaines à venir.
-  Enfants sous traitement comprenant des médicaments immunosuppresseurs
-  Enfants sous traitement par dialyse ou plasmaphérèse
-  Enfants chez lesquels un syndrome hémolytique et urémique atypique a été diagnostiqué
-  Enfants atteints d'un syndrome néphrotique récurrent ou cortico-dépendant.
-  Enfants ayant reçu du rituximab ou de l'eculizumab au cours de la dernière année mais antérieurement aux 6 dernières semaines (cf point supra).

Pour les affections de type RHUMATOLOGIQUE :

Ne peuvent pas participer aux activités (sauf exception cfr préambule) :

-  Enfants sous corticothérapie à haute dose (voir REMARQUES GÉNÉRALES)

Peuvent participer aux activités :

Les enfants atteints d'une maladie rhumatismale et recevant les traitements suivants :

-  Hydroxychloroquine (Plaquenil®), méthotrexate (Ledertrexate®, Metoject®), myco-phénolate mofétil (Cellcept®), cyclosporine, tacrolimus (Advagraf®, Prograft®), azathioprine (Imuran®).
-  Médicaments biologiques comme les inhibiteurs de TNF-alpha (Enbrel®, Humira®, infliximab), Orenicia®, inhibiteurs de l'IL-1 (Anakinra®, Ilaris®), inhibiteurs de l'IL-6 (Roactemra®), inhibiteurs des JAK (Olumiant®, Xeljanz®), rituximab.

Pour les affections de type GASTRO-ENTÉROLOGIQUE :

Ne peuvent pas participer aux activités (sauf exception cfr préambule) :

-  Les enfants sous corticothérapie à haute dose (voir REMARQUES GÉNÉRALES)
-  Les enfants sous traitement comprenant des médicaments immunosuppresseurs

Peuvent participer aux activités :

-  Les enfants sous un seul médicament immunosuppresseur en situation stable (en rémission)

Pour les affections de type NEUROLOGIQUE :

Ne peuvent pas participer aux activités (sauf exception cfr préambule) :

-  Les enfants sous oxygénothérapie chronique et/ou ventilation non-invasive.
-  Les enfants sous corticothérapie à haute dose (voir REMARQUES GÉNÉRALES) ! Ce sont souvent des enfants atteints de multiples pathologies pour lesquels la consultation auprès d'un neuropédiatre est recommandée.

Pour les affections de type HEMATO-ONCOLOGIQUE :

Ne peuvent pas participer aux activités (sauf exception cfr préambule) :

-  Les enfants en phase de traitement intensif ou durant une certaine période après une greffe de cellules souches allogéniques (+/- 12 mois ou plus selon la durée de l'immunosuppression).

Peuvent participer aux activités :

-  Tous les autres enfants, y compris les enfants ayant une LLA sous traitement d'entretien, les enfants sous thérapie par Glivec, Hydrea, etc. Le médecin traitant peut être consulté au cas par cas et peut déroger au principe général chez certains enfants atteints de comorbidités.